deur naturelle, poules, coqs, canards, dindons, paons, faisans, pigeons, etc. Enfin rien de plus vrai que les reptiles, les oiseaux, les papillons et autres insectes qu'Abraham Mignon a introduits dans ses tableaux de fleurs.

L'exemple des maîtres flamands et hollandais ne fut pas perdu pour l'Italie; toutefois, l'influence du Bassan prédomina généralement. Parmi les peintres d'animaux les plus réputés des XVIIe et XVIIIe siècles, on distingue Pierre Cittadini, peintre d'oiseaux morts; Paul-Antoine Barbieri, frère du Guerchin, Dominique Bettini, Raymond Manzini, Vital Crespi, Angiolmaria Crivelli, Le Cerano et son élève Carlo Cane, qui, par allusion à son nom, plaça un chien dans toutes ses compositions religieuses, « même dans le *Paradis*, » dit Lanzi, et qui fut habile, d'ailleurs, à peindre toutes sortes d'animaux. Le Génois Benedetto Castiglione, élève de Van Dyck, a droit à une mention spéciale : on le regarde comme le plus grand peintre d'animaux de l'Italie, après le Bassan. Nommons encore Philippe Roos, Allemand italianisé, comme l'indique son surnom de *Rosa di Tivoli* : il approcha souvent de la vigueur et de la vérité des maîtres du nord, et eut d'ailleurs pour modèles les remarquables ouvrages de son père Henri Roos, peintre et graveur d'un rare mérite.

La France ne commença guère à se distinguer dans la représentation des animaux avant le XVIIe siècle. Les chevaux de Van der Meulen, un Flamand que l'école française a bien le droit de réclamer comme une de ses gloires; de Pierre Parrocel, de Lebrun et des autres peintres de batailles, sentent trop la convention; ceux que Guillaume Coustou et Coysevox ont taillés dans le marbre conservent quelque chose d'épique, malgré la vigueur et la beauté du mouvement. Mais quoi de plus vrai que les chiens et le gibier de Desportes et d'Oudry, ces deux émules de Snyders? Oudry fut le peintre officiel des meutes de Louis XV, comme Desportes avait été celui des meutes de Louis XIV. Après ces maîtres, il faut arriver jusqu'à Chardin pour trouver un bon peintre d'animaux. Mais celui-ci fut un artiste consommé : nul ne s'est appliqué avec plus de soin à rendre fidèlement la nature. Quelquefois il s'est amusé à peindre des singes habillés, à l'imitation de Téniers; plus souvent il a représenté des animaux morts. Diderot dit avoir vu de lui un tableau de gibier qu'il n'acheva jamais, parce que de petits lapins, d'après lesquels il travaillait étant venus à se pourrir, il désespéra d'arriver avec d'autres à l'harmonie dont il avait l'idée. Tous ceux qu'on lui apporta étaient ou trop bruns ou trop clairs. Le même écrivain a dit d'une raie dépouillée, peinte par Chardin : « L'objet est dégoûtant; mais c'est la chair même du poisson, c'est sa peau, c'est son sang; l'aspect même de la chose n'affecterait pas autrement. » A la même époque, Loutherbourg peignait des bestiaux avec un talent presque égal; mais, dans le même temps aussi, Demarne plaçait des animaux de petites dimensions dans des compositions maladroitement imitées des Hollandais, et dont le succès dura jusqu'au moment où Géricault, par ses études de chevaux si puissamment colorées et si exactes, ramena l'école française à l'observation de la nature. Les articles spéciaux consacrés dans ce recueil aux artistes de l'école contemporaine et à leurs principaux ouvrages, nous dispensent de nous arrêter longuement sur la révolution qui s'est opérée, depuis quelques années, dans la peinture et dans la sculpture d'animaux. Nous citerons seulement parmi les peintres qui se sont le plus distingués en ce genre : Mme Rosa Bonheur, MM. Troyon, Brascassat et Coignard, qui représentent d'ordinaire des bestiaux et des bêtes de somme au milieu de verts pâturages; MM. Jadin, Mélin et de Balleroy, qui peignent les chiens; MM. Jacques et Couturier, les coqs, les poules et les canards; M. Palizzi, les ânons et les chèvres; M. Salmon, les dindons; M. Philippe Rousseau, qui interprète les fables de La Fontaine avec esprit et fidélité, et invente lui-même d'amusantes compositions, comme son *Singe alchimiste*, du Salon de 1863. A propos de ce dernier ouvrage, n'oublions pas les spirituelles *singeries* de Decamps, que Téniers et Chardin n'eussent pas désavouées. Dans la sculpture, M. Barye est le maître par excellence : ses lions et ses autres animaux féroces ont une fierté de style incomparable. M. Lechesne sculpte avec délicatesse les reptiles, les oiseaux. M. Jacquemart cherche à mettre du sentiment dans ses compositions de marbre, témoin son *Lion* flairant un cadavre à demi enseveli sous le sable du désert (Salon de 1855). Enfin, MM. Caïn, Mène, Frémiet et Fratin, produisent avec facilité des bronzes charmants, destinés à l'ornement des riches demeures. Pour être juste, nous devons dire que nos maîtres comptent plus d'un émule parmi les étrangers. M. Ansdell, peintre anglais, s'est acquis une belle réputation par des compositions vigoureusement dessinées et énergiquement peintes, entre autres par son *Tueur de loups*, exposé à Paris en 1855. En Belgique, MM. de Cock, Verlat et Stevens, sont des peintres d'animaux distingués, mais qui, disons-le, tiennent par plus d'un côté à l'école française.

ANIMAUX (JEU DES), jeu d'action à l'usage des jeunes garçons. Les joueurs doivent être assez nombreux, au moins dix ou douze. L'un d'eux est choisi pour être le *diable*, un second pour être le *vendeur* : tous les autres sont des *animaux*. Le vendeur réunit ces derniers dans une enceinte dont les limites sont tracées sur la terre, et donne à chacun un nom d'animal, comme tigre, lion, cheval, serpent, etc. Le diable, qui s'est tenu à l'écart et n'a rien entendu, arrive alors. « Pan, pan, dit-il. — Qui est là? répond le vendeur. — C'est le diable avec sa fourche, ou — c'est le diable avec ses cornes. — Que veut-il? — Un animal. — Entrez. » Le diable entre dans l'enceinte et nomme un animal. Si le nom qu'il dit se trouve appartenir à l'un des joueurs, le vendeur crie à haute voix : « Partez, » et l'animal désigné sort aussitôt de l'enceinte, et prend la fuite. Pendant ce temps, le vendeur se fait compter par le diable le prix de la vente, que celui-ci solde en frappant dans la main du vendeur autant de fois qu'il y a de francs dans la somme convenue, après quoi il se met à la poursuite de son animal. Ce dernier cherche à ne pas se laisser prendre, et à rentrer dans l'enceinte : s'il y réussit, le vendeur lui donne un autre nom, et le diable fait un nouvel achat. Si, au contraire, il est atteint, le diable est censé lui couper la queue et les oreilles, en le frappant de trois petits coups sur les reins et sur la tête, et il devient le *chien du diable*. Le jeu se termine quand tous les animaux ont été pris par le diable, et sont devenus ses chiens.

ANIMAL, ALE adj. (a-ni-mal — lat. *animalis*, même sens). Qui appartient, qui a rapport à l'animal; qui tient de l'animal : *L'objet réel de l'anatomie est la science de l'économie* ANIMALE. (Buff.) *La puissance* ANIMALE *est d'un ordre bien supérieur à la végétale.* (B. de St-P.) *La base du corps* ANIMAL *est un tissu spongieux dans lequel toutes les autres parties sont passées ou épanchées.* (G. Cuv.) *La faculté de sentir et de se mouvoir forme le caractère de la nature* ANIMALE. (Cabanis.) *Les caractères de la forme* ANIMALE *sont essentiellement en rapport avec les deux attributs de l'animalité : la locomotion et la sensibilité.* (Lamart.) *L'organisme* ANIMAL *se distingue encore de l'organisme végétal sous le rapport de la forme.* (Duvernoy.) *L'âme nous avertit de sa puissance par des volontés contraires à nos passions* ANIMALES. (Le Sage.) *On a admis la dégénérescence des espèces* ANIMALES, *comme on a admis celle de l'homme.* (A. Maury.)

— Qui appartient à l'être matériel, par opposition à ce qui appartient à l'être intelligent : *La partie* ANIMALE *de l'homme influe souvent sur la partie raisonnable.* (Acad.) *En morale, on oppose la partie* ANIMALE, *qui est la partie sensuelle et charnelle, à la partie raisonnable, qui est l'intelligence.* (Nicole.) *Dominons en nous tout ce qu'il y a d'*ANIMAL, *de volage et de rampant.* (Boss.) *L'homme* ANIMAL *vieillit toujours, parce qu'il tend continuellement à la mort.* (Boss.) *Vous connaissez mon faible : j'aime la vie* ANIMALE. (Le Sage.) *Ce sont les défiances et l'incrédulité naturelle de l'homme* ANIMAL *qui vous séparent de nous.* (Pellisson.)

— Poétiq. *La gent animale*, Les animaux :

Le lion, pour bien gouverner,
Voulant apprendre la morale,
Se fit un beau jour amener
Le singe, maître ès arts chez *la gent animale.*
La Fontaine.

— Dans la langue scientifique, l'adjectif *animal* se joint à un certain nombre de substantifs pour former des locutions dont voici les principales : *Matière, substance*, etc., *animale*, Qui entre dans la constitution des animaux : *Les* SUBSTANCES ANIMALES *sont des composés d'hydrogène, de carbone, d'azote et d'oxygène. L'avoine est une* SUBSTANCE ANIMALE. ‖ *Alimentation animale*, Qui est tirée, qui provient des animaux : *Les* ALIMENTS ANIMAUX *sont plus multipliés que les aliments végétaux.* (Fourcroy.) ‖ S'emploie surtout par opposition à *alimentation végétale.*

— *Charbon animal*, Mélange de charbon très-divisé et de sel terreux, provenant de la calcination des os en vases clos : *Le* CHARBON ANIMAL *possède à un très-haut degré des propriétés décolorantes qui le rendent très-précieux pour le raffinage et la purification du sucre.* ‖ Le *charbon animal* est vulgairement appelé *noir animal.*

— *Règne animal*, Ensemble des animaux; se dit corrélativement à *règne végétal, règne minéral.*

— *Echelle animale, série animale*, Ensemble des animaux, conçu comme formant une suite de termes d'une perfection croissante, à partir de l'éponge jusqu'à l'homme inclusivement. (V. SÉRIE) : *L'unité de la* SÉRIE ANIMALE *est une chimère.* (De Quatrefages.) *Ces mots* SÉRIE ANIMALE, ÉCHELLE ANIMALE, *ne sont plus employés par l'immense majorité des naturalistes que dans un sens figuré et tout relatif.* (De Quatrefages.)

— *Chaleur animale*, Chaleur que les animaux ont la faculté de produire en eux-mêmes. (V. CHALEUR.) ‖ Se dit substantiv. d'une manière plaisante et triviale, en observant une pause entre les deux mots : *Tu n'as pas de* CHALEUR, ANIMAL. Le même jeu de mots a lieu avec *œillet dinde, chicorée sauvage : Aimes-tu la* CHICORÉE, SAUVAGE? *Tiens, voilà un* ŒILLET, DINDE.

— *Température animale*, Température des parties extérieures ou des parties internes des animaux.

— *Anatomie animale*, Etude de l'organisation des animaux; se dit par opposition à *anatomie végétale.*

— *Chimie animale*, Partie de la chimie qui s'occupe de l'analyse des substances animales; se dit par opposition à *chimie végétale* et à *chimie minérale.*

— *Vie animale*, Ensemble des fonctions de relation; se dit par opposition à *vie organique* ou *végétative.*

— *Fonctions animales*, Fonctions de relation; se dit par opposition à *fonctions végétatives.*

— *Magnétisme animal*, Nom donné à un fluide, à un agent hypothétique que l'on a assimilé au magnétisme des physiciens, et qui, émanant à volonté d'un individu pour passer dans un autre, produirait dans ce dernier des phénomènes tout à fait insolites. V. MAGNÉTISME.

— *Esprits animaux*, Nom donné autrefois à un fluide subtil hypothétique formé, disait-on, dans le cerveau, et circulant dans les nerfs. V. ESPRITS.

ANIMAL-PLANTE s. m. Animal qui offre quelque analogie avec la plante, soit par sa forme, soit par son organisation. V. ZOOPHYTE.

ANIMALCULAIRE adj. (a-ni-mal-ku-lè-re — rad. *animalcule*). Qui tient des animalcules, qui a rapport aux animalcules : *Vos microscopes ne descendent pas à tous les degrés de la nature* ANIMALCULAIRE. (V. Hennequin.)

ANIMALCULE s. m. (a-ni-mal-ku-le — diminut. de *animal*). Animal d'une excessive petitesse; on ne le dit guère que des animaux qui ne sont visibles qu'à l'aide du microscope : *Il y a une quantité inépuisable d'*ANIMALCULES *qui flottent dans l'air que nous respirons, qui se jouent dans l'eau que nous buvons, ou qui sont attachés aux différents objets que nous voyons et que nous touchons.* (Trév.) *Chaque année, les* ANIMALCULES *des madrépores élèvent, au fond des eaux de l'Océan, de nouveaux lits de marbre.* (B. de St-P.) *On a attribué à l'invasion d'*ANIMALCULES *malfaisants les maladies épidémiques.* (Bouill.) *Tous les liquides qui tiennent en suspension des matières animales ou végétales contiennent des* ANIMALCULES. (Nysten.) V. INFUSOIRES.

— Se dit ironiquement et comme terme de mépris, pour qualifier un homme de très-peu de mérite : *Il y avait là, par malheur, un petit* ANIMALCULE *en bonnet carré.* (Volt.)

— Physiol. *Animalcule spermatique.* V. SPERMATOZOÏDE.

ANIMALCULISME s. m. (a-ni-mal-ku-li-sme — rad. *animalcule*). Système d'après lequel l'embryon animal ne serait qu'un animalcule spermatique développé. ‖ On dit aussi ANIMALISME.

ANIMALCULISTE s. m. (a-ni-mal-ku-li-ste — rad. *animalcule*). Partisan de l'animalculisme.

ANIMALCULOVISME ou **ANIMOVISME** s. m. (a-ni-mal-ku-lo-vi-sme — de *animalcule*, et du lat. *ovum*, œuf). Système qui attribue la production de l'embryon animal au concours de l'animalcule spermatique du mâle et de l'œuf de la femelle.

ANIMALCULOVISTE s. m. (a-ni-mal-ku-lo-vi-ste). Partisan de l'animalculovisme.

— Adjectiv. Qui appartient à l'animalculovisme : *Opinions, doctrines* ANIMALCULOVISTES.

ANIMALESQUE adj. (a-ni-ma-lè-ske — rad. *animal*). Qui tient de l'animal : *Un caractère* ANIMALESQUE. *Des habitudes* ANIMALESQUES.

ANIMALICIDE s. m. (a-ni-ma-li-si-de — du lat. *animal; cædo*, je tue). Meurtre d'un animal.

ANIMALIER s. m. (a-ni-ma-li-é — rad. *animal*). Néol. Peintre d'animaux : *Quel* ANIMALIER *dessinerait une truie plus drôlement que celle de la page* 248? (J.-J. Rouss.) *M. Stevens, l'*ANIMALIER, *marche de près sur les traces de M. Jadin; il se montre, en quelque sorte, le Paul Véronèse des chiens.* (Th. Gaut.) *M. Haffner n'est pas un* ANIMALIER *de profession.* (Th. Gaut.) *On pourrait placer aussi bien ce peintre parmi les paysagistes que parmi les* ANIMALIERS (*qu'on nous permette ce mot nécessaire*). (Th. Gaut.)

ANIMALIFÈRE adj. (a-ni-ma-li-fè-re — du lat. *animal; fero*, je porte). Physiol. Qui porte, qui renferme des animaux.

ANIMALISABLE adj. (a-ni-ma-li-za-ble — rad. *animaliser*). Physiol. Qui peut être animalisé : *Substance* ANIMALISABLE. *Il a bien fallu chercher aussi, dans les végétaux, les affinités par suite desquelles ils deviennent eux-mêmes* ANIMALISABLES. (Brill.-Sav.)

ANIMALISANT (a-ni-ma-li-zan) part. prés. du v. Animaliser.

ANIMALISANT, ANTE adj. (a-ni-ma-li-zan, an-te). Physiol. Qui animalise, qui transforme les aliments en substance animale : *Le lait étant un produit peu animalisé, les aliments sont propres à le produire sans subir complètement l'action* ANIMALISANTE *de la respiration.* (Magne.)

ANIMALISATION s. f. (a-ni-ma-li-za-si-on — rad. *animaliser*). Nutrition animale, transformation des aliments en substance animale : *L'*ANIMALISATION, *qui est un des plus beaux phénomènes de la nature, est une véritable opération chimique.* (Fourcroy.) *L'*ANIMALISATION *suit une marche opposée à la végétation; elle brûle les substances susceptibles d'être brûlées.* (G. Cuv.) *L'*ANIMALISATION *se fait à peu près de la même manière que la végétation, c'est-à-dire que le courant réparateur formé par la digestion est aspiré de diverses manières par les cribles ou sucoirs dont nos organes sont armés.* (Brill.-Sav.) *Pendant le travail de l'*ANIMALISATION, *l'hydrogène et le carbone se dissipent en partie et sont remplacés par l'azote.* (Brill.-Sav.)

ANIMALISÉ, ÉE (a-ni-ma-li-zé) part. pass. du v. Animaliser. Transformé en substance animale : *L'aliment altéré par une série de décompositions,* ANIMALISÉ *et rendu semblable à la substance de l'être qu'il va nourrir, s'applique aux organes dont il va réparer les pertes.* (Richerand.) *La mer a sa puissance tonique, tout* ANIMALISÉE, *dans sa plus féconde tribu, les gades.* (Michelet.) *Un régime trop* ANIMALISÉ *et l'usage des vins généreux prédisposent à la formation du calcul.* (Nysten.) *L'aliment* ANIMALISÉ *s'applique aux organes dont il doit réparer les pertes.* (Richer.) *Il a plu au Tout-Puissant de faire sortir les générations l'une de l'autre, et de les faire vivre toutes sur un fonds commun, depuis que la matière a été* ANIMALISÉE. (Kératry.) ‖ Se prend en mauv. part, dans le sens d'abruti : *Plaisants métaphysiciens, qui ont passé leur vie à prouver qu'il n'y a point de métaphysique; brutes illustres en qui le génie était* ANIMALISÉ! (X. De Maistre.)

ANIMALISER v. a. ou tr. (a-ni-ma-li-zé — rad. *animal*). Physiol. Transformer en substance propre au développement ou à l'entretien du corps de l'animal : *La digestion commence et la respiration achève d'*ANIMALISER *les aliments. Le but commun des fonctions d'organisation serait peut-être rendu d'une manière plus expressive par le mot de fonction d'animalisation, parce que toutes tendent à* ANIMALISER *les substances étrangères, à les approprier à l'animal.* (Bichat.)

— Fig. Donner la vie, animer : *Cuvier fouille une parcelle de gypse, y aperçoit une empreinte et vous crie : Voyez!... Alors il déroule des mondes,* ANIMALISE *les marbres, vivifie la mort.* (Balz.) ‖ Réduire aux instincts, aux appétits, aux goûts de l'animal : *Le philosophisme* ANIMALISE *l'homme, la religion le divinise.* (Boiste.)

S'animaliser, v. pr. Etre animalisé, transformé en substance propre à l'entretien du corps de l'animal : *On entend par aliments les substances qui, soumises à l'estomac, peuvent* S'ANIMALISER *par la digestion.* (Brill.-Sav.) *Les particules dont se compose la diète animale peuvent* S'ANIMALISER *de nouveau, lorsqu'elles sont soumises à l'action vitale de nos organes digesteurs.* (Brill.-Sav.)

— Par ext. Se rabaisser à l'état de l'animal : *Négliger la culture de l'esprit pour se livrer aux passions brutales, c'est, à vrai dire,* S'ANIMALISER.

ANIMALISME s. m. — rad. *animal.* V. ANIMALCULISME.

ANIMALISSIME adj. (a-ni-ma-liss-si-me — superlat. formé, à la manière latine, de *animal*). Néol. Qui est stupide, grossier, brutal au suprême degré.

ANIMALISTE s. m. (a-ni-ma-li-ste — rad. *animal*). Partisan de l'animalisme.

ANIMALITÉ s. f. (a-ni-ma-li-té — rad. *animal*). Nature animale, ensemble des propriétés ou facultés qui caractérisent les êtres composant le règne animal : *L'*ANIMALITÉ *des éponges est douteuse. La terre dépend du monde; mais la végétalité et l'*ANIMALITÉ *dépendent de la terre. Les végétaux ne sont pas des animaux renversés, comme on l'a prétendu, car ils n'ont point les facultés ni les organes qui constituent l'*ANIMALITÉ. (B. de St-P.) *Aucun être doué de l'*ANIMALITÉ *n'offre moins de quatre principes constituants : l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote.* (Richerand.) ‖ Ensemble des facultés purement animales, par opposition aux facultés humaines : *Nous ne distinguons pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre* ANIMALITÉ, *de celles que nous avons en vertu de notre âme.* (Buff.) *La sagesse ou la science nous fait sortir de l'*ANIMALITÉ. (Virey.) *Le travail amène, par la division parcellaire, l'affaissement de l'esprit, diminue l'homme de la plus noble partie de lui-même, et le rejette dans l'*ANIMALITÉ. (Proudh.) *C'est la loi de l'*ANIMALITÉ, *c'est l'amour exalté de lui-même qui porte l'homme à l'injustice et au crime.* (Bautain.) ‖ Le règne animal, par opposition au règne végétal : *Nos propres expériences nous ont convaincu que l'*ANIMALITÉ *n'est point une chose assez déterminée pour qu'on puisse établir le point où elle finit et celui où le végétal commence.* (Bory-de St-Vinc.) *Tout, dans les plantes marines, est santé et salubrité, bénédiction de la vie : ces innocentes ne demandent qu'à nourrir l'*ANIMALITÉ. (Michelet.) *L'*ANIMALITÉ *est partout, elle emplit tout, elle peuple tout.* (Michelet.)

— **Encycl.** En comparant les principaux traits de la face humaine avec ceux des animaux, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces derniers ont aussi une physionomie, et que cette physionomie leur donne une sorte de ressemblance avec l'homme. Quelque grossière que soit cette ressemblance, elle est suffisante pour nous rappeler, en voyant la face des animaux, les idées de finesse, de courage, de douceur, de férocité, que nous donnent les traits analogues de certaines physionomies humaines.

C'est sur cette simple observation que Lavater a prétendu fonder une science tout entière. V. PHYSIOGNOMONIE.

Lavater a posé en principe que tout homme a une ressemblance plus ou moins prononcée avec quelque animal, dont le caractère primitif influe sur le sien; à tel point que « si les âmes étaient visibles aux yeux, on verrait distinctement cette chose étrange, que chacun des individus de l'espèce humaine correspond à quelqu'une des espèces de la création animale; si bien que l'on pourrait reconnaître aisément cette vérité, à peine entrevue par le penseur, que, depuis l'huître jusqu'à l'aigle, depuis le porc jusqu'au tigre, tous les animaux sont dans l'homme, et que chacun d'eux est dans un homme, quelquefois même plusieurs d'entre eux à la fois. » Sans vouloir préconiser ce système comme incontestable, on peut dire qu'il est loin d'être aussi chimérique qu'on l'a prétendu. Ajoutons que La Fontaine et Grandville, ces deux grands moralistes, ces deux grands peintres, s'en sont faits les plus éloquents interprètes. Le premier, en prêtant aux bêtes le langage des hommes; le second, en prêtant aux hommes le visage des bêtes; et cela avec la variété d'expressions que comporte la variété de passions, d'intelligences, de mœurs, de caractères des diverses espèces ou des diverses individualités animales que tous deux avaient à peindre. Qui peut nier, en effet, que notre monde ne soit composé de moutons et de loups, de tigres, de lions, de vautours, de pies, de renards, de coqs, de chiens, de colombes, d'ânes, de dindons, à forme humaine, avec les instincts et les signes caractéristiques de douceur et de cruauté, de bêtise et de ruse, de vanité et de modestie, de candeur et de cynisme, etc., que la nature a attribués à chacun de ces animaux? « Il y a du veau et du renard dans cette tête, mais le veau domine, » disait un physionomiste du dernier siècle, après avoir examiné de face et de profil le visage d'un homme d'Etat. C'est que la physionomie humaine ne fait souvent que refléter les instincts, les inclinations qui viennent, pour chaque homme, de son analogie avec certains types d'animalité. Aussi le caractère des tendances animales se lit-il tout aussi bien, mieux peut-être, dans la conformation squelettologique de la face que dans les reliefs partiels et les contours du crâne. C'est ce qu'ont vu avec tant d'intelligence les statuaires de l'ancienne Grèce, pour qui, néanmoins, l'anatomie du cerveau était un livre inconnu. A ce sujet, il importe de remarquer que, pour étudier les rapports physiologiques de l'homme avec ses habitudes extérieures, les artistes grecs se sont toujours placés au point de vue commun de l'animalité. Dès lors qu'un penchant décidé, une affection irrésistible ont déterminé le caractère d'un animal, toute leur habileté s'est appliquée à les exprimer sur la figure de l'homme, et même de la divinité qu'ils avaient à produire, en les représentant fidèles et aimants comme le chien, cyniques comme le singe, nobles et forts comme le lion.

ANIMANT (a-ni-man) part. prés. du v. Animer : *On voyait les officiers* ANIMANT *les soldats par leur exemple.*

Louis, les *animant* du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur, qui l'attache au rivage.
Boileau.

Animant les joyeux pipeaux,
Il chante d'une voix légère.
Aimé Martin.

. . . .
Et, les *animant* tous de ses clartés fécondes,
De ses rênes de feu guide et retient les mondes.
Chênedollé.

ANIMANT, ANTE adj. (a-ni-man, an-te — rad. *animer*). Qui anime, excite : *Récit, discours* ANIMANT. *Boisson, liqueur* ANIMANTE.

ANIMATEUR, TRICE s. et adj. (a-ni-ma-teur, tri-se — rad. *animer*). Qui anime, qui a la faculté d'animer : *Dieu est l'*ANIMATEUR *souverain de toutes choses. Adieu, mille fois, cher et digne ami, le compagnon, le consolateur de ma jeunesse, l'*ANIMATEUR *de mes efforts, et l'objet constant de ma tendresse.* (J. de Maistre.) *Tout vient d'un souffle, quand ce souffle est* ANIMATEUR. (Joubert.) *Les médecins ne peuvent pas méconnaître l'existence d'un principe* ANIMATEUR, *qui vient s'unir à la matière organisée pour lui donner la vie.* (Brachet.)

ANIMATION s. f. (a-ni-ma-si-on — du lat. *animatio*, âme, vie). Action d'animer, production de la vie, et résultat de cette action : *L'*ANIMATION *du fœtus n'arrive qu'après quarante jours.* (Trév.) *Dieu, de son souffle puissant, a donné l'*ANIMATION *à la matière.* (Fén.) *On en a conclu que notre vie et celle des plantes et des animaux n'étaient qu'une dépendance nécessaire de cette* ANIMATION *universelle.* (Virey.) *On dirait qu'à l'approche du lourd sommeil de l'hiver, chaque être, chaque chose s'arrange, fonctionne, pour jouir d'un reste de vie et d'*ANIMATION, *avant l'engourdissement fatal de la gelée.* (G. Sand.)

— Par ext. Eclat des couleurs, vivacité dans l'expression de la physionomie : *L'*ANIMATION *du teint annonce la honte, la colère ou le plaisir. Rosamonde ne doit qu'à l'esprit l'*ANIMATION *de ses traits (mot nouveau que je lui dédie), car ses traits ne paraissent pas assez prononcés pour exprimer si bien.* (Prince de Ligne.) ‖ Dans le sens moral, Vivacité, chaleur : *Le comte gagna la porte cochère, accompagné du mulâtre auquel il parlait avec une certaine* ANIMATION. (E. Sue.) *Sa figure empreinte d'intelligence semblait rayonner, tout y respirait cette* ANIMATION *particulière aux Corses, et qui n'exclut pas le calme.* (Balz.) ‖ Emportement, colère : *Apaiser l'*ANIMATION *de quelqu'un. Cette* ANIMATION *est très-déplacée. Celui qui se croit outragé et veut confondre son ennemi doit s'occuper tout d'abord de calmer son* ANIMATION.

— Alchim. Se disait, dans la transmutation des métaux, lorsque la terre blanche foliée devait fermenter avec l'eau philosophique ou céleste du soufre.

ANIMATO adv. (a-ni-ma-to). Mus. Mot italien qui, mis en tête d'un morceau, indique qu'il doit être exécuté avec chaleur, avec animation.

ANIME s. f. (a-ni-me). Ancienne cuirasse, composée de lames de métal, que l'on appelait aussi *garde-cœur.*

ANIMÉ s. f. (a-ni-mé). Pharm. Résine d'un jaune de soufre, très-odorante, qui découle d'incisions faites au tronc de certains arbres de l'Amérique du Sud : *L'*ANIMÉ *est en fragments jaunâtres, demi-transparents, d'une odeur suave, et ressemble à la résine copale, dont elle ne diffère que par sa grande solubilité dans l'alcool.* (Nysten.) ‖ On dit aussi *résine animé : La* RÉSINE ANIMÉ, *qui est souvent employée dans la fabrication des vernis, leur donne de très-mauvaises qualités.* (Dumas.)

ANIMÉ, ÉE (a-ni-mé) part. pass. du v. Animer. Qui est doué de la vie : *Etre* ANIMÉ. *Créature* ANIMÉE. *La matière* ANIMÉE. *Les corps* ANIMÉS. *Dans un être* ANIMÉ, *la liberté des mouvements fait la belle nature.* (Buff.) *Chaque plante, chaque graine, chaque particule de la matière organique contient des milliers d'atomes* ANIMÉS. (Lamart.) *Quelques savants physiciens ont pensé sérieusement que la terre était un corps* ANIMÉ. (Aimé Martin.) ANIMÉES *d'une vie nouvelle, les herbes poussent et se multiplient avec profusion.* (Deleuze.)

Des êtres *animés* dont l'univers abonde
Peu vivent avec nous. . . . . .
Delille.

— Substantiv. : *Le vivant et l'*ANIMÉ, *au lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matière.* (Buff.)

— Par ext. Qui paraît avoir le mouvement, l'activité que donne la vie : *A Paris, les rues sont aussi* ANIMÉES *à minuit qu'en plein jour. Un siècle s'est à peine écoulé, et ces bosquets, qui retentissaient du bruit des fêtes, ne sont plus* ANIMÉS *que par la voix de la cigale et du rossignol.* (Chateaub.) *A vingt-cinq que nous étions, nous donnions à l'île un aspect* ANIMÉ. (Lenorm.) ‖ Rempli, pénétré, possédé : *Etre* ANIMÉ *de zèle, de courage. Etre* ANIMÉ *de courroux, de haine. Le rayon divin dont l'homme est* ANIMÉ *l'ennoblit et l'élève au-dessus de tous les êtres matériels.* (Buff.) *Les enfants des hommes, pétris de la même argile,* ANIMÉS *du souffle de l'Eternel, ont tous reçu de lui l'intelligence, la sensibilité, le discernement du bien et du mal* (Portalis.) *Ses discours sont toujours* ANIMÉS *de la passion la plus éloquente.* (Deleuze.) *Quel beau rôle que celui d'un pape vraiment* ANIMÉ *de l'esprit apostolique!* (Chateaub.) *Le style du Dante est une œuvre* ANIMÉE *d'une vie immortelle.* (Villem.) *Ici, les anciens bardes, ravis en extase, étaient* ANIMÉS *par un souffle divin.* (Deleuze.) ‖ Encouragé, excité : ANIMÉ *au travail.* ANIMÉ *au combat.* ANIMÉ *au carnage. L'infatigable ministre,* ANIMÉ *des ordres du prince, établit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice.* (Boss.) *Il faut que l'homme puisse transmettre son héritage à ses enfants, car autrement il ne serait animé que d'une demi-ardeur pour le travail.* (Thiers.)

Animé d'un regard, je puis tout entreprendre.
Racine.

Et par l'espoir du gain votre muse *animée*
Vendrait au poids de l'or une once de fumée.
Boileau.

Que cette multitude, au carnage *animée*,
Se lève devant nous, et devienne une armée.
C. Delavigne.

‖ Emporté, irrité, courroucé : *Je ne l'avais jamais vu si* ANIMÉ. *Le peuple était si* ANIMÉ, *que l'on appréhenda qu'il ne forçât les portes de la grand'chambre.* (De Retz.) *Il était fort* ANIMÉ *contre les Syriens.* (Fén.) *Je voulus avoir sur l'émigration l'opinion de M. de Malesherbes; je le trouvai très-*ANIMÉ. (Chateaub.) *Il est impossible de peindre une femme* ANIMÉE *par la danse.* (Balz.)

— En parlant des choses, Qui a une couleur éclatante, qui a de la vivacité, de l'expression : *Un teint* ANIMÉ. *Des yeux* ANIMÉS. *Des traits* ANIMÉS. ‖ Doué, en parlant de la force d'impulsion d'un corps : *Un projectile* ANIMÉ *d'une grande force. Une comète* ANIMÉE *d'une vitesse extraordinaire.*

— En littérat. et dans les arts, Qui a du mouvement, de la vivacité, du feu : *Style* ANIMÉ. *Description* ANIMÉE. *Les tableaux d'Hérodote sont* ANIMÉS *et pleins de cette douceur qui le distingue éminemment.* (Ste-Croix.) *La langue italienne a quelque chose de séduisant, d'*ANIMÉ, *de brillant, de sonore.* (Villem.)

La toile est *animée*, et le marbre respire.
Voltaire.

Dans le bronze *animé* par eux
Les grands sculpteurs ont su, d'une main exercée,
Mettre en relief le sens d'une noble pensée.
Chateauneuf.

— Blas. Se dit des yeux du cheval et de la licorne, quand ils sont d'un autre émail que la tête.

— **Antonymes**. Apathique, engourdi, indolent, inanimé, languissant, lent, mou, paresseux.

ANIMELLES s. f. pl. (a-ni-mè-le). Art culin. Sorte de ragoût composé de parties détachées d'une pièce principale, comme abatis, fraise, foie : ANIMELLES *de mouton.* ‖ Autrefois, Testicules du bélier, mets très-recherché au temps de Louis XV.

— Anat. Glandes salivaires situées au-dessous de l'oreille, le long de la mâchoire inférieure.

ANIMER v. a. ou tr. (a-ni-mé — du lat. *animare*; formé de *anima*, âme). Donner l'âme, le principe de la vie : *Il y a dans les corps vivants un principe qui les* ANIME. (Acad.) *La Fable dit que Prométhée* ANIMA *la statue d'argile qu'il venait de former. L'auteur de notre être* AVAIT *d'abord* ANIMÉ *notre boue d'un souffle d'immortalité.* (Mass.) *Une âme serait-elle embarrassée d'*ANIMER *un tel corps?* (La Bruy.) *On peut considérer la nature comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui* ANIME *tout.* (Buff.) *Un même souffle, en nous formant, nous* ANIMA *d'une même intelligence.* (Mme Guizot.) *Quelle est cette puissance inconnue dans son existence qui organise, qui* ANIME, *qui répare, et perpétue les innombrables créatures qui embellissent les différents domaines de la nature?* (Virey.)

D'un souffle créateur il (Dieu) *anime* l'argile.
Delille.

Toi qu'en vain j'interroge, esprit, hôte inconnu,
Avant de m'*animer*, quel ciel habitais-tu?
Lamartine.

‖ Féconder : *Le soleil* ANIME *tout de sa chaleur.* (Fonten.)

Dieu commande au soleil d'*animer* la nature.
Racine.

— Par ext. Donner un semblant de vie à des choses inertes par leur nature : *La Fable dit qu'Orphée* ANIMAIT *les forêts et les rochers au son de sa lyre.* (Acad.) *Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent la surface de la cour; elle l'*ANIMAIT *tout entière.* (St-Sim.) *Le cerf semble être fait pour embellir,* ANIMER *la solitude des forêts.* (Buff.) *Jadis une multitude vivante* ANIMAIT *cette enceinte.* (Volney.) *Shakspeare, doué de la puissance créatrice,* ANIMA *jusqu'aux objets inanimés.* (Chateaub.) *L'eau* ANIME *le paysage.* (A. Karr.) *Epars comme une décoration vivante, des troupeaux de brebis* ANIMENT *ces solitudes.* (Salvandy.) ‖ Donner du mouvement, de l'activité, de la chaleur, en parlant des personnes et des choses : ANIMER *une tirade, un dialogue. C'est un orateur qui n'a point d'action, il n'*ANIME *point ce qu'il dit.* (Acad.) *Il y a dans cet ouvrage quelques endroits qu'il faudrait* ANIMER. (Acad.) *C'est un homme indolent que rien ne peut* ANIMER. (Acad.) *Il voulait une grande variété de jeux et de spectacles, qui* ANIMASSENT *tout le peuple.* (Fén.) *Ce qui distingue surtout Homère, c'est de tout* ANIMER, *et de nous pénétrer sans cesse des mouvements qui l'agitent.* (Barthél.) *Mirabeau parle, et tout le génie des soulèvements populaires* ANIME *ses discours.* (Villem.) *Dans ces premiers débats, le nom de la France* ANIMAIT *singulièrement les orateurs.* (Villem.) *Saint Vincent de Paul* ANIME *tout, propose les bonnes œuvres, discute les moyens, indique les ressources, écarte les obstacles, correspond à la fois avec le gouvernement, avec les riches, avec les malheureux.* (Maury.) *La concurrence est la force vitale qui* ANIME *l'être collectif.* (Proudh.) ‖ Encourager, exciter, stimuler : ANIMER *des soldats au combat.* ANIMER *le peuple à la révolte.* ANIMER *des lutteurs de la voix, du geste, du regard. Le zèle de Dieu* ANIME *cet homme.* (Acad.) *Les méchants persécutent les bons en suivant l'aveuglement de la passion qui les* ANIME. (Pasc.) *L'émulation et l'espérance du succès les* ANIME *au travail.* (Fén.) *Votre application à chercher des hommes habiles et vertueux excite,* ANIME *tous ceux qui ont du talent et du courage.* (Fén.) *Ils les* ANIMÈRENT *à publier contre moi une satire.* (La Bruy.) *Il* ANIME *les âmes les plus tièdes à secourir le prochain.* (Fléch.) *Son exemple et ses paroles* ANIMAIENT *les autres.* (Boss.) ANIMEZ *leur mollesse et leur pusillanimité par l'espérance des secours de la grâce.* (Mass.) *On commence à se défaire, parmi les chrétiens, de cet esprit d'intolérance qui les* ANIMAIT. (Montesq.) *Il y a des gens dont l'esprit ne se trouve qu'à mesure qu'on les* ANIME. (Volt.) *La vanité est, après la faim, ce qui* ANIME *le plus les hommes.* (Mme du Deffant.) *On permet seulement aux assistants d'*ANIMER *par leurs cris les coureurs auxquels ils s'intéressent.* (Barthél.) *Il faut des variations de prix pour* ANIMER *l'industrie de l'agiotage.* (Mirab.) *C'est le désir du pouvoir qui* ANIME *l'ambitieux.* (Dumarsais.) *L'esprit de réforme* ANIMAIT *alors l'Angleterre.* (***) *Une grande confiance l'*ANIME *dans ses audacieuses entreprises.* (Mignet.)

Homère aux grands exploits *anime* les courages.
Boileau.

Le soin de ma grandeur est le seul qui m'*anime*.
Boileau.

Une mouche survient, et des chevaux s'approche,
Prétend les *animer* par son bourdonnement.
La Fontaine.

Dans le hardi projet de mon pénible ouvrage,
Daigne au moins d'un regard *animer* mon courage.
L. Racine.

‖ Irriter, exciter à la colère, à la haine : *On a* ANIMÉ *le père contre le fils.* (Trév.) *On a pris plaisir à les* ANIMER *les uns contre les autres.* (Acad.) *Si quelqu'un est notre ennemi, nous voudrions armer contre lui tous les autres hommes; de là nous les* ANIMONS *par nos médisances.* (Boss.) *Le sang et les harangues de Brutus* ANIMÈRENT *les Romains.* (Boss.) *Les pontifes et les pharisiens* ANIMAIENT *contre Jésus-Christ le peuple juif.* (Boss.) *Si vous aviez vu quelle fureur l'*ANIMAIT *au seul nom de son frère!* (Dider.)

. . . . Quel mortel ennemi
Contre tout votre sang vous *anime* aujourd'hui?
Racine.

. . . Et Cérès, que fit-elle?
— Cérès? Un prompt courroux
L'*anima* d'abord contre vous.
La Fontaine.

‖ Donner de la vivacité, de l'éclat : ANIMER *le teint.* ANIMER *les yeux, les regards. Ce peintre ne sait pas animer son coloris. L'exercice* ANIME *le teint.* (Acad.) *Le dépit* ANIMAIT *ses regards.* (Acad.)

Mon père... Ah! quel courroux *animait* ses regards!
Racine.

La colère *anima* son œil d'un sombre feu.
Lamartine.

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
Anime la fin d'un beau jour!
Au pied de l'échafaud j'essaye encor ma lyre;
Peut-être est-ce bientôt mon tour.
A. Chénier.

— *Animer une personne de son esprit*, Lui communiquer, faire passer en elle ses idées, ses propres sentiments. ‖ *Animer la conversation*, La rendre plus vive, plus intéressante, plus attrayante.

— B.-arts. Donner une apparence de vie, de mouvement : ANIMER *une figure.*

L'homme *anime* le marbre et fait vivre l'airain.
Delille.

Bouchardon dans la fonte *anime* le métal. ***

— Méd. *Animer un vésicatoire*, Irriter la plaie, pour activer la suppuration.

— Mus. *Animer un instrument*, Lui faire rendre des sons plus éclatants, plus intenses : *Cet artiste* ANIME *les instruments qu'il touche.* ‖ Quelquefois simplement en tirer des sons.

— Chorég. *Animer un pas*, Lui donner un air plus vif, en s'élevant davantage sur la pointe des pieds.

— Manég. *Animer un cheval*, L'aiguillonner, l'exciter quand il ralentit ses mouvements.

S'animer, v. pr. Prendre de la vie, du mouvement : *A la voix de Dieu, l'homme* S'ANIMA. *La statue de la déesse lui parut* S'ANIMER *et se mouvoir.* (Acad.) *La nature* S'ANIMERAIT *sous vos pinceaux.* (M.-Brun.) ‖ S'exciter, s'échauffer, prendre de la vivacité, du courage, de l'audace : *Cet acteur* S'ANIME, *son jeu* S'ANIME *quand il est applaudi.* (Acad.) *Le cheval de bataille* S'ANIME *au bruit de la trompette.* (Acad.) *Condé* S'ANIMA *avec ardeur aux grandes choses.* (St-Evrem.) *Nos ennemis et nos envieux* S'ANIMENT *par nos pertes.* (Fléch.) *Alors vous le voyez tout à coup* S'ANIMER, *prendre feu : il parle et rien ne résiste à cette parole puissante et convaincue.* (Fonten.) *Mes chevaux* S'ANIMÈRENT *et se mirent peu à peu en haleine.* (Fén.) *Vous les eussiez vus, d'un cœur brûlant de charité,* S'ANIMER *eux-mêmes contre leurs supplices.* (Boss.) *Je* M'ANIMAI *à les suivre.* (Mass.) *Les esprits s'aigrissent, les disputes* S'ANIMENT. (Mass.) *A ce discours vous voyez toute la multitude* S'ANIMER. (St-Réal.)

Que de danses, le soir, égayaient la pelouse!
Plus le jour retirait sa lumière jalouse,
Plus elles *s'animaient.* Lamartine.

‖ S'emporter, s'irriter : *C'est faiblesse que de* S'ANIMER *de cette sorte; la force est dans la raison tranquillement exposée.* (Boss.)

Contre ce cher époux Valère en vain *s'anime.*
Corneille.

‖ Prendre de l'éclat : *Je vis, à ce récit, son teint* S'ANIMER. (Acad.) *Soudain, son visage a changé, son teint s'est éclairci, ses yeux* SE SONT ANIMÉS. (Mol.) *En me parlant ainsi, son œil* S'ANIMAIT, *son cœur tremblait d'émotion.* (La Harpe.)

Le couchant s'embellit et *s'anime* à son tour.
Bernis.

— v. récipr. : *Ils* S'ANIMAIENT *l'un l'autre à supporter leurs disgrâces. A la chasse, les chiens* S'ANIMENT *les uns les autres.* (Acad.)

— **Antonymes**. Enerver, engourdir, paralyser.

— **Syn. Animer, aiguillonner, encourager, exciter, inciter, porter à, pousser à.** V. AIGUILLONNER.

ANIMEUX, EUSE adj. (a-ni-meu, eu-ze — rad. *animer*). Qui annonce l'animation, l'irritation, la colère. Vieux mot.

ANIMINE s. f. (a-ni-mi-ne — du lat. *anima*, principe de la vie animale). Chim. Une des quatre bases salifiables trouvées dans l'huile animale de Dippel.

ANIMIQUE adj. (a-ni-mi-ke — du lat. *anima*, l'âme). Néol. De l'âme, qui a rapport à l'âme : *Passions* ANIMIQUES. *La justice, conçue comme réalité* ANIMIQUE. (Proudh.) *Les générations sont entraînées par un lien* ANIMIQUE, *qui rend leurs membres solidaires, et, pour ainsi dire, les identifie.* (Proudh.)

— Chim. Qui a rapport à l'animine.

ANIMISME s. m. (a-ni-mi-sme — du lat. *anima*, âme, principe de la vie animale). Physiol. Système qui considère l'âme comme la cause première non-seulement des faits

intellectuels, mais encore des faits vitaux : *Stahl créa l'*ANIMISME *et l'autocratie de la nature.* (Brachet.)

— **Encycl.** Philos. et méd. — I. DÉFINITION DE L'ANIMISME. L'impossibilité de trouver dans le seul jeu des forces mécaniques, physiques et chimiques, une explication satisfaisante des phénomènes de la vie, l'idée de finalité et d'harmonie que ces phénomènes offrent à l'esprit, la nécessité de reconnaître une force propre, une, identique, qui a formé les organes, qui les conserve, qui les répare : tel est le point de départ du *vitalisme* (V. ce mot) et de l'*animisme*. Mais, tandis que les *vitalistes* voient dans l'homme, outre la matière toujours changeante, deux forces, deux principes immatériels qui persistent, un double dynamisme, comme ils disent : d'abord le principe vital, qui préside à la vie organique, puis au-dessus, le principe constitutif du moi humain, de la personne humaine, les *animistes* attribuent à une cause unique, à l'âme, les phénomènes vitaux aussi bien que les phénomènes de l'ordre intellectuel et moral.

L'*animisme* trouve l'âme des philosophes et des théologiens en possession de produire et de gouverner la pensée ; il la charge en outre du soin de produire et de gouverner la vie ; le vitalisme, au contraire, débarrasse l'âme pensante d'un soin qu'il regarde comme indigne d'elle. « Les animistes, dit M. Cournot, ont pour eux cette grande maxime, qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité, moins encore les êtres incompréhensibles ou insaisissables pour notre entendement. Mais, de leur côté, les vitalistes ont à invoquer cette autre maxime, qu'il faut rapporter les effets analogues à des causes analogues. Or, quoi de plus analogue à la vie animale et végétative que la vie animale et végétative des autres espèces vivantes ? »

II. — LES ANCÊTRES DE L'ANIMISME. Stahl a fait de l'*animisme* une grande théorie physiologique, médicale et philosophique ; mais on peut dire que l'idée mère de cette théorie, idée qui consiste à faire de l'âme le principe de la vie, et à confondre l'une avec l'autre, remonte à Aristote. « Platon, dit M. Saisset, avait enseigné que l'âme est d'origine céleste, que son essence est de vivre d'une vie toute spirituelle, qu'elle est tombée dans le corps à la suite d'une chute mystérieuse, que sa destinée en ce monde est de s'affranchir des organes, et, à travers une série de voyages et d'épreuves corporelles, de reconquérir sa vie primitive en Dieu. Contre cette haute doctrine, chère aux âmes mystiques, s'éleva le génie critique d'Aristote. Il ne voyait dans la préexistence des âmes, dans la chute et la métempsycose, que des mythes ingénieux, des métaphores poétiques ; il se moquait de ces âmes qui voyagent à la recherche d'un corps et changent d'organes comme on change d'hôtellerie. Pour lui, l'âme, en général, est naturellement dans le corps, et telle âme est appropriée à tel corps et non à un autre. *L'âme*, disait-il, *c'est la forme du corps*, entendez l'énergie, la force qui anime le corps et se sert des organes pour sentir, penser et agir. Lors donc qu'Aristote énumère les facultés de l'âme, il compte parmi elles la faculté nutritive. C'est la plus humble, il est vrai, mais cette faculté pourtant est la base solide sur laquelle s'élèvent la faculté de sentir et la faculté de penser. » Cette doctrine d'Aristote passa dans la scolastique, mais en s'y dénaturant ; les facultés que le philosophe grec avait distinguées dans la force qui anime le corps, devinrent, en se substantialisant, trois âmes distinctes. V. AME.

Un autre précurseur de Stahl assez peu connu, est Claude Perrault, médecin et architecte, l'auteur de la colonnade du Louvre. Claude Perrault nous apprend que l'âme d'un enfant, dès sa naissance et même dans le sein de sa mère, a résolu de faire circuler le sang dans l'intérêt du corps, et qu'elle a pratiqué cette sage résolution avec une assiduité si louable et si constante, qu'elle s'en est fait une habitude. Il ajoute qu'en acquérant l'habitude, l'âme perd la conscience, et ne s'aperçoit plus, après quelque temps, des actes qu'elle accomplit dans l'économie.

III. — EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE STAHL. La doctrine animiste de Stahl se trouve renfermée à peu près complètement dans son grand ouvrage intitulé : *Theoria medica vera* (*Théorie médicale véritable*). Réagissant contre la médecine mécanique et la médecine chimique de son temps, et en même temps contre la métaphysique cartésienne, leur source commune, Stahl part de cette idée que la vie n'est pas dans le jeu d'une machine, qu'elle ne s'élabore pas dans le creuset du chimiste, en un mot, qu'elle ne peut être ramenée ni aux lois générales du mouvement, ni à un système de combinaisons chimiques. « Elevé, dit-il, dans les principes de Sylvius et de Willis, qui rapportaient toutes les causes des maladies à des âcretés particulières des humeurs, je m'étonnais que les humeurs ne s'altérassent pas malgré leur tendance naturelle et continuelle à la putréfaction, et que le sphacèle, qui est une putréfaction complète, n'eût lieu que très-rarement,.... je ne pouvais rapporter à une altération quelconque dans les humeurs les maladies particulières aux âges et aux tempéraments ; je reconnus donc la fausseté de toute application des sciences chimiques à la théorie des maladies ; je ne pouvais d'ailleurs expliquer par les lois de la mécanique ces changements extraordinaires et subits que les passions occasionnent, et qui produisent dans diverses parties du corps des actions tout autres que celles qui résultent naturellement de leur conformation mécanique, actions qui tiennent si évidemment à un désordre des mouvements vitaux, qu'il me paraissait absurde d'admettre la coopération d'une cause matérielle quelconque. Je sentis donc la nécessité de reconstruire la théorie médicale et de l'asseoir sur des fondements plus solides que des idées de mécanique et de chimie. »

Suivant Stahl, le *mélange* dont le corps se compose est essentiellement *corruptible*. Il faut donc, pour que le corps subsiste, qu'il échappe à cette *corruption* sans cesse imminente. Il y échappe par la vie. La vie est la conservation de ce mélange corruptible ; elle ne supprime pas la corruptibilité, mais elle empêche la corruption. L'instrument nécessaire de cette conservation est le *mouvement*.

Il y a trois sortes de mouvements : le premier est le perpétuel mouvement ou la *circulation* de la masse universelle des humeurs, qu'on appelle vulgairement circulation du sang ; le second est la *sécrétion ;* le troisième, l'*excrétion* des humeurs. Le sang, mélange plus corruptible que les autres, a aussi bien plus besoin d'être préservé de la corruption. La sagesse du Créateur a pourvu à ce besoin, car le sang est mû perpétuellement ; il est mû pour sa propre conservation, et en même temps pour la conservation du tout. L'antiquité a ignoré la circulation du sang ; les modernes l'ont connue, mais ils n'en ont pas saisi le principe et la fin. Selon Stahl, le sang se meut parce que rien n'est plus propre que le mouvement à empêcher la corruption. Prévenir la corruption est le premier but de la vie ; aussi la principale source des maladies est-elle la stase du sang, parce qu'elle facilite la corruption. Cette stase du sang se produit facilement dans le système de la veine porte, parce que c'est, de toutes les parties du système vasculaire, celle où le sang trouve le plus de difficultés à circuler, à cause de l'absence de valvules et de la grande quantité de sang que verse la rate dans ces vaisseaux de plus en plus étroits : aussi la veine porte est-elle pour Stahl la *porte* de tous les maux.

Stahl fait observer que Harvey, en faisant de la circulation du sang un phénomène purement mécanique, a négligé de considérer le *ton* des parties, qui, en changeant sans cesse, fait varier la quantité de sang distribuée aux divers organes. Le mouvement est l'unique cause de la chaleur du sang ; aussi cette chaleur augmente-t-elle lorsque le corps ou quelqu'une de ses parties est mue violemment. La respiration sert à échauffer et non à refroidir le sang, comme on l'a pensé jusqu'à Stahl, ce que prouvent le sang froid des animaux qui ne respirent pas avec des poumons, et l'augmentation de la chaleur par l'accélération de la respiration.

La sécrétion et l'excrétion sont les deux autres instruments de la vie. C'est une illusion de la chimie de croire que la vie puisse être conservée par le mélange et la transformation des humeurs. La matière, une fois corrompue, doit être séparée du sang, c'est-à-dire sécrétée, puis chassée du corps, c'est-à-dire excrétée. La nature le prouve en plaçant partout des émunctoires et en donnant aux humeurs corrompues de libres issues.

Tous ces mouvements, surtout celui de la circulation, sont aidés par le mouvement *tonique* auquel ils s'ajoutent. Qu'est-ce que le mouvement tonique ? C'est le changement incessant du ton, c'est-à-dire de la force ou tension des parties. Le mouvement tonique est très-différent, et du mouvement vital conservateur et du mouvement local ou de locomotion.

Jusqu'ici Stahl s'est borné à nous montrer dans le mouvement le moyen, l'instrument de la vie. Il va se demander maintenant quel en est le principe. Cet instrument de la vie, le mouvement, ne vient pas des humeurs, car il a besoin d'être dirigé par une cause intelligente vers une fin déterminée, qui est précisément la conservation de la vie par le moyen de l'excrétion des humeurs ou de la matière corrompue. Il ne naît pas du corps, qui est essentiellement passif et inerte ; c'est donc une chose incorporelle et qui suppose un principe de même nature, c'est-à-dire également incorporel.

Ici Stahl s'élève contre les inventions par lesquelles les anciens et les modernes ont tenté d'expliquer la vie : âmes végétatives et sensitives, distinguées de l'âme raisonnable, archées, esprits animaux. Ecoutons-le : « On a des nausées, rien qu'à entendre parler des indignations et des joies des esprits animaux et des archées.... C'est une distinction absurde que celle qu'on établit entre une matière plus grossière et une autre plus subtile, qui serait ainsi plus capable d'entrer en commerce avec ce qui est incorporel. De telles inventions supposent dans ces agents une intelligence égale et même supérieure à celle de l'âme raisonnable au service de laquelle on les met... Ils doivent non-seulement savoir ce qu'ils ont à faire, quand, comment, dans quelle mesure, mais comprendre aussi les petits mouvements les plus exquis, les proportions les plus délicates que veut l'âme.... Il n'est pas plus raisonnable de supposer que tous les mouvements qui se font dans le corps sont prédéterminés par l'absolue volonté de Dieu.. C'est à tort qu'une ancienne doctrine ajoute à l'âme raisonnable une âme végétative et une autre sensitive. D'autres, plus anciens encore, pensaient avec plus de raison qu'à une seule âme humaine, dite raisonnable, à cause de sa puissance spéciale et supérieure, il fallait attribuer, en outre, ces puissances inférieures, par ce motif excellent que qui peut le plus peut le moins. Mais ils ont eu le tort, grâce à cette tendance des anciens à multiplier au hasard les abstractions, de faire de ces diverses facultés comme autant de forces substantielles. La multitude des stériles conceptions qui naquirent de là s'accrurent encore de l'invention des esprits animaux. Car, comme cette première et absurde prétention qu'il n'y a point de commerce possible entre ce qui est matériel et ce qui ne l'est pas, paraissait mettre en danger l'immatérialité de l'âme raisonnable, les médecins essayèrent d'étouffer le scandale et, de satisfaire par un mot sonore et une idée vide les moines, toujours prêts à enfoncer les ongles plutôt que la faux dans la moisson d'autrui, en interposant comme un moyen terme la fiction des esprits. »

Ainsi, âmes inférieures, archées, esprits animaux, sont, aux yeux de Stahl, des hypothèses inutiles. Le principe du mouvement vital, c'est l'âme, l'âme raisonnable, la seule qui constitue l'homme et soit manifestement unie au corps. Les organes ne sont, comme leur nom l'indique, que de simples instruments ; c'est l'âme qui fait respirer les poumons, battre le cœur, circuler le sang, digérer l'estomac, sécréter le foie ; c'est elle qui sépare du sang les matières corrompues et les rejette au dehors ; c'est elle qui nourrit le corps, lui assimile des substances étrangères, fait succéder le repos au mouvement et le sommeil à la veille. Nous voyons la puissance que l'âme exerce manifestement sur certains organes par la volonté ; nous voyons l'influence involontaire de l'âme sur le corps dans les effets des passions. Eh bien ! cette action de l'âme s'étend à toutes les fonctions, à tous les organes corporels.

Mais, dira-t-on, l'influence que l'âme exerce sur les organes des sens et de la locomotion, elle a conscience de l'exercer, tandis qu'elle n'a pas conscience d'agir sur l'estomac, le foie ou le cœur. Stahl répond à cette objection en distinguant dans l'âme deux manières de connaître et d'agir, deux formes de la raison. Il y a, dit-il, le *logos* et le *logismos*, la *ratio* et la *ratiocinatio*. *Logismos*, *ratiocinatio*, c'est la raison réfléchie, ayant conscience et mémoire ; *logos*, *ratio*, c'est une raison antérieure et supérieure, une raison qui agit d'une manière simple, sans trouver une sorte de miroir dans la conscience, et c'est pourquoi ses opérations ne peuvent être représentées à l'imagination, ni rappelées par la mémoire. C'est le *logos* qui éclaire l'âme quand elle dirige les organes avec tant de spontanéité, de sûreté, de précision ; quand, au contraire, l'âme agit d'une manière indécise, laborieuse, inégale, c'est qu'elle se sert du *logismos*. Notons en passant que le *logos* de Stahl correspond à ce que nous appelons *instinct ;* le *logismos*, à ce que nous appelons *raison*.

Après cette distinction ingénieuse du *logos* et du *logismos*, Stahl nous montre comment les diverses fonctions de l'économie dépendent de l'action de l'âme. Les trois mouvements circulatoire, sécrétoire et excrétoire préservent, comme nous l'avons vu, le corps de la corruption, mais en l'appauvrissant par la déperdition continuelle de matières excrétées : de là pour le sang le besoin d'une restauration et d'une restitution matérielle. C'est à quoi servent la nourriture et la boisson qui fournissent les matières réparatrices. La nécessité de la nourriture et de la boisson entraîne celle de la sensibilité et de la locomotion, lesquelles viennent s'ajouter aux mouvements intérieurs et vitaux, la première pour percevoir au dehors les choses utiles et nuisibles au corps, la seconde pour procurer au corps ce qui lui est utile, et pour le soustraire à l'action de ce qui lui est nuisible. Le repos, c'est-à-dire la suspension de l'acte locomoteur, et le sommeil, c'est-à-dire la suspension de l'acte de sentir, sont également nécessaires pour réparer, par l'inaction, l'énergie dépensée à sentir et à se mouvoir. C'est l'âme qui accomplit tout cela dans les organes et restaure le corps, qu'elle est déjà chargée de conserver ou plutôt de préserver. Le rôle de l'âme dans la nutrition est visible. La faim et la soif, ce n'est pas autre chose que la *volonté* de manger et de boire, volonté tellement manifeste que, si elle n'est pas satisfaite, l'esprit ne peut s'occuper d'autre chose. La preuve, c'est que l'attention à un autre objet, le jeu, le spectacle, etc., font oublier l'appétit, et qu'au contraire, lorsqu'on ne fait rien, on a faim, on veut manger, pour ne pas rester oisif. Ainsi l'appétit est évidemment un acte de ce principe qui, attentif à la restauration de son corps, veut les moyens qui répondent à cette fin. La salivation est encore un acte de l'âme ; il est absurde de la vouloir expliquer par le seul mouvement de la mastication ; tout le monde sait que l'eau vient à la bouche à la vue d'un mets agréable, et que la salive ne se mêle pas aux mets insipides, même longtemps mâchés. C'est l'âme qui dissout les aliments dans l'estomac et qui stimule cet organe à se contracter : la simple pensée d'une médecine suscite en effet ces contractions. Enfin, tous les actes organiques témoignent, aux yeux de Stahl, de l'intervention de l'âme. Il la voit dans l'assimilation, dans la sécrétion des humeurs nourricières, par exemple du lait, dans l'excrétion du reliquat des matières ingérées, dans le sommeil, etc.

Ce n'est pas assez. Ce corps que l'âme conserve en le préservant de la corruption et en le restaurant, faudra-t-il recourir, pour le former, soit à un archée, soit à un esprit particulier, soit à une intervention immédiate de Dieu lui-même ? Non, répond Stahl ; c'est pour l'âme que le corps est construit, donc il est construit par elle. Il n'y a pas plus de difficultés à attribuer à l'âme la puissance de former le corps qu'à lui donner celle de régir et de diriger les mouvements de ce même corps. Voilà toutes les hypothèses de préexistence et de préformation de germes écartées. « Il faut laisser de côté, dit Stahl, cette vaine hypothèse selon laquelle tous les corps humains, animaux ou végétaux, qui naissent ou peuvent naître, sont enfermés dans un premier individu, ou toute autre supposition de même valeur suivant laquelle les corps individuels de toutes espèces, avec leur structure entière et parfaite, mais d'une petitesse extrême, formés dès la création, remplissent en nombre fabuleux le monde entier, l'air, l'eau, etc. »

Ici se pose la question de la génération. Quelle part le père et la mère ont-ils dans la formation du corps de l'enfant ? D'où vient l'âme de ce dernier ? D'après Stahl, c'est l'âme de la mère qui fournit la substance, la matière, et aussi les idées ou le plan général du corps ; c'est l'âme de l'enfant qui met la matière en œuvre et exécute le plan ; enfin c'est le père qui suscite, pour ainsi dire, l'âme de l'enfant par l'acte de la génération. Mais comment l'âme peut-elle être communiquée avec le sperme ? Question embarrassante : Stahl côtoie prudemment l'écueil qu'elle présente. « L'énergie active, dit-il, est communiquée réellement et substantiellement dans la génération ; d'où résulte cette conception, la plus probable de toutes, que ce principe est transmis par le sperme ; quoiqu'il ne soit pas nécessaire de supposer qu'il est dans le sperme matériellement, et qu'il y existe toujours. »

Construire les organes, les réparer, diriger les mouvements vitaux, telles seraient les seules attributions de l'âme, si le corps ne connaissait ni la maladie ni la mort. « La maladie, dit M. Albert Lemoine, ouvre à l'*animisme* un nouveau champ. » Le système de Stahl a fait rentrer la physiologie tout entière dans la psychologie ; nous allons maintenant le voir ramener la pathologie et la thérapeutique à la physiologie. L'action de l'âme est le principe commun qui relie toutes ces sciences. Qu'est-ce que la maladie pour Stahl ? Une corruption qui dépasse certaines limites et que néglige ou traite maladroitement l'âme conservatrice. Notons ces mots : *que l'âme traite maladroitement ;* c'est que, d'après Stahl, le fait pathologique, quand il éclate à nos yeux, est toujours compliqué d'un fait thérapeutique, d'un effort de l'âme pour guérir le mal ; le plus souvent les symptômes du mal, tels qu'ils nous apparaissent, ne sont autres que les effets de cette action médicatrice de l'âme. On voit le lien qui unit la thérapeutique naturelle à la pathologie. L'âme est le premier des médecins, et tout l'art de la médecine consiste à épier les démarches de l'âme et à la seconder dans son ministère réparateur. Quels sont les procédés thérapeutiques employés par l'âme ? Ces procédés consistent : 1° à mûrir les matières étrangères ; 2° à les séparer ou sécréter ; 3° à les éliminer ou excréter. Ils ne diffèrent pas essentiellement du procédé conservateur ; l'action de l'âme y est seulement plus énergique et plus attentive. Le médecin doit s'attacher à ne pas confondre avec les phénomènes véritablement morbides les réactions salutaires de la nature. Un exemple remarquable de cette confusion est la fièvre, qui n'est pas une maladie, comme on a coutume de le dire, mais un effort puissant et fréquent de l'âme contre le mal. « La marche de la fièvre, dit Stahl, est l'unique ressource par laquelle la nature peut se secourir elle-même... Les vraies actions fébriles tendant à la conservation de la vie par des sécrétions successives proportionnées, et des excrétions opportunes, et par l'expulsion, à l'aide de ce moyen, de la matière morbide, doivent non-seulement être tolérées, mais même respectées, gouvernées, et de toutes façons aidées et suscitées, plutôt que négligées et surtout empêchées. »

La fièvre n'est pas le seul acte de la nature que l'on confonde avec les effets nuisibles de la maladie. L'insomnie, l'inquiétude, sont encore des efforts de l'âme qui, incertaine sur l'issue du mal, veille avec attention et s'applique au péril présent et à venir. Les convulsions qui se produisent au moment de la mort sont un effort de l'énergie vitale de l'âme. Les vieillards, chez qui cette énergie est épuisée, meurent sans convulsions, mais les jeunes gens, à l'heure suprême, font un dernier et énergique effort pour chasser le mal.

Quant aux causes générales de la maladie, elles sont très-variées : ce sont le trouble et l'empêchement des excrétions ; le défaut ou l'excès des aliments, du mouvement, du repos, du sommeil ; les qualités mauvaises de l'air et de l'eau ; ce sont surtout les passions de l'âme. L'action des passions est particulièrement nuisible en ce qu'elle est la source des erreurs que l'âme commet dans la direction des maladies et dans les procédés qu'elle emploie pour les guérir.

La maladie nous conduit à la mort. Dans la doctrine de Stahl, toute mort qui est la terminaison d'une maladie peut être considérée comme un meurtre que l'âme exerce sur son corps par ignorance ou par imprudence. Mais pourquoi l'homme meurt-il de mort naturelle ? Pourquoi la vie a-t-elle des limites fatales, une évolution déterminée ? Pourquoi l'âme, agent du mouvement, doit-elle un jour tuer ou laisser mourir le corps ? Faut-il croire que l'âme elle-même s'affaiblit, s'épuise à la longue, et finit par s'éteindre ? Stahl reconnaît que la mort naturelle n'a pas de raison d'être dans son système. « On ne peut trouver aucune raison, dit-il, pour laquelle, au bout d'un certain temps, d'une si courte période, l'énergie active, l'énergie qui forme et répare le corps, languisse et fasse peu à peu défaut. » En donnant à l'âme pour attribut l'activité organisatrice et vitale, ce qui conduit à identifier, à confondre l'âme avec cette activité, l'*animisme* ne saurait rien comprendre, s'il reste sur le terrain de la raison, à cette chose si simple aux yeux du spiritualisme classique : la séparation de l'âme d'avec le corps, la séparation des destinées de l'âme d'avec celles du corps. Nous sommes loin de Platon, qui nous montre l'âme captive pendant la vie et délivrée par la mort. Aussi Stahl nie-t-il l'immortalité *naturelle*, *essentielle* de l'âme. Il n'y a que la foi, dit-il, qui puisse nous assurer de notre immortalité ; toutes les raisons qu'on en donne, en dehors de la révélation, sont vaines, parce qu'elles vont contre cette vérité, que tout ce qui commence peut finir.

IV. — L'ANIMISME DE STAHL JUGÉ PAR LEIBNITZ. La doctrine de Stahl fut, dès sa naissance, vivement attaquée par Leibnitz, qui y trouvait la négation radicale de toutes ses idées : monades, harmonie préétablie, préexistence des corps organisés. Quelques mots suffiront pour faire ressortir l'opposition des deux systèmes. Suivant Stahl, l'âme forme le corps et le conserve ; suivant Leibnitz, les corps organisés le sont de toute éternité ; ils ne font que se développer mécaniquement. Suivant Stahl, l'âme est le principe immédiat des fonctions organiques ; suivant Leibnitz, elle n'est pas même la cause directe des mouvements volontaires. Suivant Stahl, l'âme fait tout dans le corps ; elle agit sur l'estomac comme sur les membres ; suivant Leibnitz, il n'y a aucune action de l'âme sur le corps ; le commerce de ces deux substances consiste dans une simple harmonie préétablie dès la création.

Leibnitz accuse Stahl de matérialisme ; mais il est facile de réduire cette accusation à sa juste valeur. Pour Leibnitz, l'âme de Stahl est matérielle, non parce qu'elle gouverne les actes vitaux, mais uniquement parce qu'elle agit directement et efficacement sur le corps ; c'est l'action de l'âme sur le corps, et non le plus ou moins d'étendue de cette action qui la rend matérielle. A ce compte, Stahl n'est pas plus matérialiste que tous les philosophes qui affirment, sans l'expliquer, la réciprocité d'action des deux substances.

Un autre reproche que Leibnitz adresse à Stahl et qui paraît mieux fondé, porte sur la tendance de l'*animisme* à absorber la fin de l'âme dans la production et la direction des actes vitaux.

Remarquons que Leibnitz est animiste à sa manière. L'âme, suivant lui, n'agit pas sur le corps, mais elle n'en est pas moins comme la raison de la vie, comme le principe idéal par la présence duquel le corps est formé et conservé. « Il est très-vrai, dit-il, que l'âme agit par sa perception et son appétit, comme si elle seule formait le corps, en sorte qu'on pourrait lire dans l'âme tout ce qui se fait dans la formation du corps, s'il était possible de voir en elle assez profondément... A cette question : que peut-on attribuer à l'âme de l'administration des actions vitales organiques ? Je répondrai d'après mon système de l'harmonie préétablie : tout, si l'on entend que le corps est d'accord avec l'âme ; rien, si l'on veut que celle-ci lui commande quelque chose à quoi il répugne. »

V. — L'ANIMISME CONTEMPORAIN. « Qui est animiste aujourd'hui ? Personne que je sache, dit Requin dans l'*Encyclopédie nouvelle*. » Requin s'est trompé : un certain nombre d'esprits distingués, M. Bouillier, M. Tissot, en France ; Herman Fichte, fils du célèbre Fichte, en Allemagne, ont repris de nos jours l'idée stahlienne pour leur propre compte. Ecoutez Hermann Fichte : « A chaque corps organique et limité en soi, il faut accorder son âme. Chaque âme se forme un corps organisé qui répond de la manière la plus étroite, la plus spéciale, à ses particularités. Le corps n'est par suite que l'âme elle-même tournée vers le dehors, l'âme se manifestant dans le temps et dans l'espace... Les éléments chimiques du corps changent constamment ; ils entrent dans son cercle d'assimilation, et ils en sortent de nouveau. Après un délai déterminé, ce corps extérieur, ce produit de leur assemblage s'est si complétement renouvelé, que même la plus minime partie de cet ancien corps n'y est point demeurée, et qu'il existe un corps parfaitement nouveau. Ce corps, néanmoins, reste pendant toute la durée de notre existence, aussi bien dans son type extérieur que dans le caractère fondamental de sa constitution organique interne, entièrement le même dans cette transformation permanente de ses éléments. Ce n'est donc pas dans les éléments matériels que l'on peut trouver cette permanence réelle, cette *substance unitaire* du corps qui se montre active pendant toute notre vie. Aussi peu la pourrait-on trouver dans la simple combinaison de ces éléments, car ce serait une contradiction logique de faire résulter d'une simple combinaison une chose nouvelle qui ne se trouve exister pour soi en aucune partie isolée de cette combinaison... Cette chose, qui dure en notre corps et qui en unit les éléments, ne peut être conçue que comme une force, mais comme une force liée sans nul doute à une base réelle, à défaut de laquelle la force s'anéantirait dans une impossibilité idéaliste. Seulement cette base ne peut elle-même être une substance matérielle, un élément simple, sans quoi nous rentrerions de nouveau dans le cercle des contradictions. »

L'*animisme* de MM. Bouillier et Tissot est une réaction contre le spiritualisme de Maine de Biran et de Jouffroy. Ce spiritualisme avait élevé une barrière entre les phénomènes intellectuels et les actes vitaux, entre la psychologie et la physiologie ; nos nouveaux animistes prétendent renverser cette barrière.

M. Bouillier reproche à Maine de Biran et à Jouffroy de réduire l'âme humaine à la personne morale, au moi. Il montre que le moi n'est pas l'âme tout entière, mais simplement un état particulier de l'âme, l'état où elle se manifeste à elle-même. Le moi, c'est, pour ainsi dire, ce qui est éclairé de l'âme et de ses actes ; mais, outre ce qui est éclairé, il y a ce qui est obscur ; derrière le moi, il y a un principe plus profond, une source de vie, dont le moi n'est que la manifestation. Nous ne pouvons en douter si nous considérons qu'entre cette obscurité et cette lumière il n'y a pas de ligne de démarcation absolue, mais des transitions insensibles. L'instinct, qui précède la conscience, et l'habitude, qui la suit, nous offrent deux séries de phénomènes analogues et inverses, qui ne sauraient se rapporter à une autre cause qu'à celle de la conscience elle-même ; car il est facile de voir que le passage de l'instinct à l'activité réfléchie, celui de l'activité réfléchie à l'habitude, se font par une série continue de degrés. « Entre les deux termes extrêmes de la conscience réfléchie et de l'inconscience absolue, dit M. Bouillier, il y a une multitude de nuances diverses et de degrés intermédiaires. L'être organisé le plus infime, du moment qu'il souffre et qu'il jouit, n'est-il pas doué d'une sorte de conscience plus ou moins confuse ? A mesure qu'on monte dans l'échelle des êtres, tout indique que la conscience devient plus noble et plus vive. Combien, en chacun de nous, ne varie-t-elle pas suivant les divers états de notre esprit, depuis la réflexion la plus profonde jusqu'à la plus vague rêverie, jusqu'aux confins indécis entre la veille et le sommeil. Quoi de plus faible que la première lueur de la conscience, si ce n'est la dernière ? Comment dans cette zone si vaste et si incertaine qui s'étend entre la pleine conscience et l'inconscience absolue, dans cette région du demi-jour et des demi-ténèbres, tracer une ligne assurée de démarcation entre la lumière et l'obscurité absolue. C'est par des gradations, et des dégradations insensibles que la conscience commence et que la conscience finit. »

Si la conscience n'est pas le critérium unique de l'activité de l'âme, ajoute l'*animisme* contemporain, si nous ne pouvons méconnaître cette activité dans les phénomènes instinctifs, ne pouvons-nous la retrouver encore dans les actes vitaux ? L'induction ne nous autorise-t-elle pas à étendre même au delà de l'instinct l'empire de l'âme, comme l'observation l'a étendu au delà de la conscience ? Pourquoi invoquer un double dynamisme ? Un seul ne suffit-il pas pour tout expliquer dans l'homme, la pensée, l'instinct et la vie ? Les faits de la finalité instinctive ne tiennent-ils pas, en quelque sorte, le milieu entre ceux de la finalité organisatrice et vitale et ceux de la finalité intellectuelle et raisonnée ? Pourquoi scinder la série téléologique au lieu de la rapporter tout entière à un même principe ? Si, comme le fait très-bien remarquer M. Ch. Renouvier, on croit pouvoir se fonder sur la nature hétérogène de la constructivité plastique et de la représentation raisonnée, pour les attribuer à des causes substantielles différentes, n'a-t-on pas autant de motifs d'introduire une cause propre de la passion, une de la volonté, etc. ?

ANIMISTE s. m. (a-ni-mi-ste — rad. *animisme*). Partisan de l'animisme : *Les* ANIMISTES *admettaient une âme intelligente qui préside à tous les actes vitaux.* (Ratier.)

— adjectiv. Qui appartient à l'animisme, qui a rapport à ce système : *Doctrine* ANIMISTE. *Des opinions* ANIMISTES.

ANIMOCORDE. V. ANÉMOCORDE.

ANIMOSITÉ s. f. (a-ni-mo-zi-té — lat. *animositas*, même sens). Ressentiment, rancune profonde, haine prononcée et vivace, que l'on conserve contre une personne : *Avoir de l'*ANIMOSITÉ, *une grande* ANIMOSITÉ *contre quelqu'un. Agir par* ANIMOSITÉ, *sans* ANIMOSITÉ. *Il y a dans le cœur de l'homme une source naturelle et malheureuse d'*ANIMOSITÉ *et de violence. Les* ANIMOSITÉS *se perpétuent quelquefois dans les familles.* (Acad.) *Leur* ANIMOSITÉ *était grande aussi contre le roi.* (Vaugelas.) *Cette façon d'agir est injuste, et masque une* ANIMOSITÉ *étrange, et qui n'est point chrétienne.* (Pasc.) *Le cardinal ne pouvait se résoudre d'exposer sa personne à ce qui pouvait rester d'*ANIMOSITÉ *contre lui.* (La Rochef.) *Que vous revient-il de votre* ANIMOSITÉ *et de votre amertume ?* (Mass.) *Quelle est la manie de quelques hommes qui, sans aucune* ANIMOSITÉ, *se font un devoir d'attaquer les grandes réputations ?* (Vauven.) *L'*ANIMOSITÉ *a beau enflammer un auteur, elle ne peut tenir lieu d'éloquence et de talent.* (Grimm.) *Cette* ANIMOSITÉ *comprimée n'en rongeait que plus profondément leurs âmes.* (Lamart.) *Cette* ANIMOSITÉ *éclatait de temps en temps sous la politesse de leurs paroles.* (Lamart.) *Toutes ces* ANIMOSITÉS, *toutes ces discordes qui fermentaient au sein de l'assemblée, ne se trahissaient point au dehors.* (Mme d'Agout.) *L'*ANIMOSITÉ *ne s'empare que des âmes communes ; c'est la fièvre de la colère.* (St-Réal.) *Le comte de Strafford a toujours été l'objet de l'*ANIMOSITÉ *du peuple.* (Mme de Staël.) *L'histoire ne doit point s'abaisser jusqu'à devenir l'écho des* ANIMOSITÉS *et des rancunes contemporaines.* (De Barante.) *Le public est un étourdi, souvent de mauvais ton, capricieux, crédule, variable, passager comme les générations humaines, emportant avec lui ses* ANIMOSITÉS *de hasard et ses admirations de commande.* (Viennet.) *L'inimitié s'aigrit et s'exaspère, elle devient de l'*ANIMOSITÉ. (Laténa.) *Leur* ANIMOSITÉ *a tout fait pour empoisonner la vie.* (Ste-Beuve.)

— Chaleur excessive, emportement, dans une discussion, une contestation ou dans un débat que l'on soutient avec la plume : *L'orateur, l'avocat, a mis trop d'*ANIMOSITÉ *dans l'attaque, dans la réplique. On peut discuter sans mettre de part et d'autre tant d'*ANIMOSITÉ. *L'*ANIMOSITÉ *véhémente, mais habile de Fox ne s'exhale pas en injures vagues.* (Villem.) *Il lui faut un peu d'*ANIMOSITÉ, *pour avoir toute sa valeur.* (Ste-Beuve.)

— **Syn. Animosité, inimitié, rancune, ressentiment.** L'*inimitié* paraît toujours ouvertement. La *rancune* dissimule. L'*animosité* est une sorte de colère croissante contre quelqu'un. Le *ressentiment* est le souvenir d'une injure qu'on n'a pas pardonnée.

— **Antonymes**. Bienveillance, cordialité, prédilection, sympathie.

ANIMOVISME s. m. V. ANIMALCULOVISME.

ANIMUS MEMINISSE HORRET, mots lat. qui signif. : « Mon âme frémit d'horreur à ce souvenir. » (*Enéide*, liv. II.)

Enée commence le récit de la ruine de Troie ; tous ses souvenirs douloureux se réveillent et lui arrachent ce cri : *Animus meminisse horret*.

Virgile a imité le début de l'*Odyssée ;* c'est à peu près en ces termes qu'Ulysse, à la table d'Alcinoüs, commence le long récit de ses voyages et de ses malheurs.

C'est ainsi que, dans *la Henriade*, lorsque Elisabeth veut connaître le tableau des malheurs de la France, Henri s'écrie :

Faut-il que ma mémoire
Rappelle de ces temps la déplorable histoire ?
Mon cœur frémit encore à ce seul souvenir ;
Mais vous me l'ordonnez, il faut vous obéir.

Les applications que l'on fait de ces mots peuvent appartenir au style sérieux, mais elles sont presque toujours plaisantes. On prend ce ton grave pour rendre plus piquant le récit d'une aventure, d'un accident, qui n'offre rien de tragique :

« Vous voulez que je vous donne quelques détails sur ce bain forcé : *Animus meminisse horret*. Mon pied glissa, et... je bus un litre d'eau de Seine, moi qui n'en avais jamais bu de ma vie. » (Journal.)

« Je ne vous dis rien de tout ce qui vient de se passer : *Animus meminisse horret !* Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup à dire, et dans un sens fort éloigné des lamentations ordinaires. »

JOSEPH DE MAISTRE.

ANIO, aujourd'hui *Teverone*, rivière de l'ancienne Italie, passait à Tibur, où elle formait une belle cascade qui n'existe plus. Affl. du Tibre. Deux batailles de ce nom ont été gagnées par les Romains sur les Gaulois : la première, par Camille, l'an 367 av. J.-C. ; la seconde, l'an 307.

ANION s. m. (a-ni-on — du gr. *ana*, en haut, et *ion*, allant). Physiq. Corps qui se rend au pôle négatif de la pile électrique ; par opposition à *cation*. ‖ Ce mot a vieilli.

ANION. Temps hér. Un des généraux de Rhadamante, qui lui donna le gouvernement de l'île de Déhs.

ANIRAN. Myth. pers. Ange qui préside au trentième jour de chaque mois, et aux mariages.

— s. m. Nom donné au trentième jour du mois.

ANIRIDIE s. f. (a-ni-ri-dî — du gr. *a* priv. ; *iris*, *iridos*, l'iris). Anat. Absence de l'iris.

ANIS s. m. (a-ni — du gr. *anison*, même sens). Bot. Plante de la famille des ombellifères et du genre boucage. ‖ Graine de cette plante.

— *Anis étoilé*, La badiane. ‖ *Anis aigre* ou *âcre*, Le cumin. ‖ *Anis de Paris*, Graine de fenouil généralement employée à Paris au lieu de la graine d'anis : *L'*ANIS DE PARIS *a à peu près les mêmes propriétés que l'anis véritable.*

— Hortic. *Pomme d'anis*, Nom donné quelquefois au fenouillet.

— Comm. *Bois d'anis*, Bois blanc, tendre et odorant, qui provient du laurier avocatier. Il est employé en tabletterie et en marqueterie. Les pharmaciens font entrer son écorce dans diverses préparations. ‖ *Dragées d'anis*, Petites dragées qui se préparent avec des graines d'anis vert et du sirop de sucre cuit au lissé. Les meilleures sont celles que l'on appelle *anis surfins de Flavigny*, du nom de la localité où on les a d'abord confectionnées. ‖ *Ratafia d'anis*, Liqueur de table, que l'on obtient en faisant macérer 45 grammes d'anis dans 1500 grammes d'eau-de-vie à 24 degrés, après quoi on ajoute 80 grammes de sucre dissous dans un litre d'eau, on laisse reposer et on filtre. ‖ *Ratafia d'anis*, appelé aussi *huile* ou *crème d'anis*, Autre liqueur de table, qui se prépare en distillant le macéré d'anis ci-dessus et en mêlant le produit avec le double de son poids de sirop de sucre. V. ANISETTE.

— **Homonyme**. Ani.

— **Encycl**. L'*anis* ou *boucage anis* est une plante annuelle qui présente les caractères suivants : tige dressée, cylindrique, rameuse ; feuilles caulinaires, découpées en lanières d'autant plus étroites qu'on approche davantage du sommet de la tige ; ombelles à rayons nombreux ; fleurs blanches ; fruits ovoïdes, striés longitudinalement, légèrement pubescents et blanchâtres. Originaire de l'Orient, l'*anis* est cultivé dans plusieurs provinces de la France, notamment aux environs de Tours, pour ses akènes, qui sont aromatiques, d'une saveur chaude, sucrée, assez agréable. La médecine les emploie en infusion contre les dyspepsies, flatuosités, etc. (à la dose de 5 à 10 gr. pour 1 litre d'eau). On fait quelquefois usage des préparations suivantes : *Eau distillée d'anis* (anis, 1 p. ; eau, 6 p.) ; *alcoolat d'anis* (anis, 1 p. ; alcool à 21 degrés, 8 p.) ; *teinture d'anis* (anis, 1 p. ; alcool à 31 degrés, 4 p.) ; *essence d'anis*. Enfin, les graines d'*anis* entrent dans des dragées et des liqueurs de table. V. plus haut.

ANISACANTHE s. f. (a-ni-za-kan-te — du gr. *anisos*, inégal ; *acantha*, épine). Bot. Genre de la famille des chénopodées, renfermant une seule espèce, originaire de l'Australie.

ANISACTIS s. m. (a-ni-za-ktiss — du gr. *anisos*, inégal ; *aktis*, rayon). Bot. Division du genre *daucus*, de la famille des ombellifères, renfermant un petit nombre d'espèces, presque toutes originaires de l'Amérique du Sud.

ANISAMATE s. m. (a-ni-za-ma-te — rad. *anisamique*). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide anisamique avec une base.

ANISAMIQUE adj. (a-ni-za-mi-ke — rad. *anisique* et *amique*). Chim. Se dit d'un acide que l'on obtient en faisant agir le sulfhydrate d'ammoniaque sur l'acide nitranisique. L'acide anisamique cristallise en prismes incolores et brillants, très-peu solubles dans l'eau, peu solubles dans l'éther, fort solubles dans l'alcool.

ANISANT (a-ni-zan) part. prés. du v. Aniser : *En* ANISANT *les médicaments par l'usage de l'huile essentielle d'anis, les pharmaciens ne doivent pas perdre de vue les propriétés de cette huile.*

ANISANT, ANTE adj. (a-ni-zan, an-te — rad. *aniser*). Qui anise, qui donne le goût de l'anis : *Les propriétés* ANISANTES *de plusieurs semences analogues à l'anis permettent de les employer aux mêmes usages.*

ANISANTHE adj. (a-ni-zan-te — du gr. *anisos*, inégal ; *anthos*, fleur). Bot. Se dit des plantes dont les fleurs sont inégales.

— s. m. Nom donné à deux genres, l'un de la famille des caprifoliacées et syn. de *symphorie*, l'autre de celle des iridées et syn. de *glaïeul*.

ANISARTHRIE s. f. (a-ni-zar-trî — du gr. *anisos*, inégal ; *arthron*, article). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, voisin des mycétophages.

ANISARTHRON s. m. (a-ni-zar-tron — du gr. *anisos*, inégal ; *arthron*, article). Entom. Genre de coléoptères tétramères longicornes, voisin des cérambyx, et renfermant une seule espèce, qui vit en Autriche.

ANISATE s. m. (a-ni-za-te — rad *anisique*). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide anisique avec une base. Les *anisates* alcalins et terreux sont solubles et cristallisables ; ceux de plomb, de mercure et d'argent sont insolubles dans l'eau froide, mais se dissolvent en petite quantité dans l'eau bouillante.

ANISATON s. m. (a-ni-za-ton — rad. *anis*). Ancienne liqueur que l'on préparait avec l'anis.

ANISCHURIE s. f. (a-ni-sku-rî — du gr. *a* priv. ; *ischô*, je retiens, et *ouron*, urine). Pathol. Incontinence d'urine.

ANISE s. m. (a-ni-ze — du gr. *anisos*, inégal). Entom. Nom proposé pour un genre de coléoptères tétramères, voisin des charançons, et qui n'a pas été adopté.

ANISÉ, ÉE (a-ni-zé) part. pass. du v. Aniser : *Une liqueur* ANISÉE, *des bonbons* ANISÉS. *Chacun soupe ainsi, se servant pour pain de gâteaux* ANISÉS *ou glacés de sel, qui excitent beaucoup à boire.* (G. de Nerv.)

ANISÉIE s. f. (a-ni-zé-î — du gr. *anisos*, inégal). Bot. Genre de la famille des convolvulacées, formé aux dépens des genres liseron et ipomée. Il renferme un petit nombre